monur

Du diplutique), jour du mois de ex more) an Douge de la République française, à Yeup heures du Sous -

ACTE DE NAISSANCE de quier e Moune ne - dagarde . - ! - le gourdfier file legitime De govers agriculture

. . . à quates heures du Males

er de Geneview Mirete Cxelin;

Il a été vérifié que le sexe de l'enfant est Male _ Sur la déclaration à moi faite par Lo dil grayob Mouse

Premier temoin, governe vangued, agriculture age De augh quale sus.

Second temoin, francois Laverne Deglis soge de very me not Tours

Ecsont, les déclarant et témoins, signé, C. CONSTATE, suivant la loi, par moi doras f goottel -

maire de lu gant . . . remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte à été donnée à la partie déclarante et aux témoins,

MAIRIE de La garde

ARRONDISSEMENT de Terelon

Du Dig Fatherend . jour du mois de Musta ... an donza de la République française, a Six heure I du Matin

ACTE DE NAISSANCE de Chine Rose Josephine Sugues nte à ra garden - - le quiris du pourant à une beure du Moters fille degetime de quen francois cultivateure

et de Marie Sunon.

Il a été vérifié que le sexe de l'enfant est femme

Sur la déclaration à moi faite par Le Bit geary francois gay une Premier temoin, geary Joseph maryin to notace public age de quarante Second temoin, fourest augustu agurus proprieture agre de

Et ont, les déclarant et témoins, signés a Lapertion, de pere CONSTATÉ, suivant la loi, par moi gorents quottes maire de lapar arla grande remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins,

AKRONDISSEMENT de Coulon

jour du mois de Nivoda an Jacobs a de la République française, à buit heures du matin

Cartellan ACTE DE NAISSANCE des Mario Maydeline partellan non à la garde - le jour D'hier . Q. à une houre du motion file Septime Injenutaplette Puttiratur

Nº 91 or d'Urabeth Ruphiginis sion, res Doute en tette formenne

> Il a été vérifié que le sexe de l'enfant est descriture Sur la déclaration à moi faire par le prin jeun horneare foutain), appirelleur président à la Gan I hurse of

Second temoin , Joseph Aluis Narbarrow po , with age I want on and

- Etwont, les déclarant et témoins, signé Constate, suivant la loi , par moi Joseph Sottal maire de la gandas - - remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acre à été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

ARRONDISSEMENT de Coalon_ MAIRIE dela Garde

Nº. 22 Du Priest ring wiene jour du mois de Nivolas -Cuffrun française, a left hourer du mating

ACTS DE NAISSANCE de Maux Benoit luffrum no alagarden . . Is jourd'hier !! 6 A Six houses du dais Bla legitime de mour pariel , agricultar?

et de Maire monthe Bripe. Il a été vérifié que le sexe de l'enfant en male

Sur la déclaration à moi faite par la dit mous cuff sans Premier temoin ; housers Thomas Trips - proprietaires agé Seingamente and

Second remoin , (harhe fruit, proprietaire, igé dequerants and

Et ont, les déclarant et témoins, signé. Constate, suivant la loi , par moi Toseph Sortal maire d claquerde . . remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins,

Maur & Hum h. L. Tripe